



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

travailleurs de la mine

Question écrite n° 94639

Texte de la question

M. Guy Teissier appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la situation du personnel du comité d'entreprise Centre-Midi du syndicat des mineurs CGT de Gardanne. À ce jour, près de vingt salariés ayant pour beaucoup plus de vingt ans d'ancienneté au service des mineurs ne sont pas assurés de la continuité de leur contrat de travail. En effet, il semblerait que les Charbonnages de France doivent vendre leurs centres de vacances sans avoir pris en compte la situation du personnel salarié du comité d'entreprise. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui préciser dans quelle mesure il est envisageable de réintégrer aux effectifs des Charbonnages de France le personnel du comité d'entreprise Centre-Midi.

Données clés

Auteur : [M. Guy Teissier](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 94639

Rubrique : Mines et carrières

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 mai 2006, page 5061